

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher
77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

contact@choisy-en-brie.fr - www.choisy-en-brie.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H, 1^{ER} ET 3^{EME} SAMEDI DU MOIS DE 9H À 12H



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal.

Ce petit journal est souvent très attendu par les Choiséens. Sa parution une fois par trimestre permet à la municipalité de vous informer sur ses réalisations, sur des sujets de la vie courante, sur les activités et manifestations proposées par nos associations et sur les obligations de chacun.

Ces six années sont passées extrêmement vite et vos élu(e)s ont été bien occupés par les nombreux dossiers importants pour l'attractivité et le développement de notre beau village de Choisy-en-Brie.

Une de nos dernières préoccupations a été le maintien d'un cabinet médical dans notre commune en facilitant l'exercice de l'activité du seul médecin qui nous reste, dans l'attente des financements nécessaires à la transformation de l'immeuble de La Poste. Certaines concessions ont été nécessaires mais notre priorité était de vous garantir, coûte que coûte, l'accès aux soins, la survie de notre pharmacie et indirectement celle des autres commerces.

Mes chers concitoyens, je peux vous affirmer que vos élu(e)s resteront mobilisé(e)s jusqu'à la fin de ce mandat, soit jusqu'aux prochaines élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Je voudrais remercier l'ensemble des employé(e)s de la commune, les élu(e)s et les bénévoles de toutes les associations choiséennes qui ont effectué un travail remarquable pour animer la commune pendant toutes ces années.

Comme vous pourrez le constater, je ne m'étends pas sur le bilan de ma mandature mais je le ferai de vive voix et de manière plus approfondie lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 17 janvier à 18h00 à la salle des fêtes. Ce sera pour nous tous, l'occasion de partager le verre de l'amitié.

Une année se termine, une autre la remplace : voici l'occasion de vous adresser tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2026.

Votre Maire,
Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 23 octobre 2025 : Jahnaël ELISME

Le 27 octobre 2025 : Ariane THELLIERE

Le 30 octobre 2025 : Naïm TERFI CHEVREL

Le 08 novembre 2025 : Agathe FIUZA

Le 12 novembre 2025 : Neela PAULMIN

Le 20 novembre 2025 : Eloïse DELAVACHERIE

Le 19 décembre 2025 : Lana KARLAULA GONCALVES CARDOSO

Ils nous ont quittés

Le 02 octobre 2025 : Claudine LERICHE épouse MARTINOT Le

16 octobre 2025 : Michel SOURDET

Le 28 novembre 2025 : Pierre DUMONTEIL

Le 13 décembre 2025 : Gaetana DE MITTO épouse MARTINEZ

DES TRAVAUX RÉALISÉS SUITE AUX INONDATIONS

Comme nous l'évoquions dans notre bulletin de janvier dernier, la région Ile-de-France a initié une procédure d'attribution de subventions en urgence afin de permettre aux communes d'engager des travaux suite aux inondations.



Nous avons alors saisi cette opportunité et nous étions vu attribuer la somme de 12 698 €.

Les fonds perçus nous ont permis de procéder au curage de fossés, à la réfection de l'avaloir devant le pont - rue du ruisseau - et à l'amélioration des écoulements des eaux pluviales sur la route de la Brosse.



OCTOBRE ROSE



Pour la première fois, la ville de la Ferté-Gaucher a proposé aux communes de la CC2M de s'associer à une randonnée cycliste à travers son territoire, au profit d'octobre rose. Le conseil municipal, réuni le 28 août, a alors adhéré à l'idée de reverser 10 € par conseiller.

C'est sous le soleil, mais avec peu de public, que nous avons pu accueillir les participants samedi 11 octobre devant la mairie. Le temps de dérouler une banderole et de prendre quelques photos, et le peloton, tout de rose vêtu, a repris sa route pour rallier d'autres communes.

SALON DES SAVEURS



Le week-end des 18 et 19 octobre vit l'arrivée de tous les exposants du salon des saveurs de Choisy-en-Brie.

En effet, à cette date, Animation Loisirs organisait sa traditionnelle exposition de spécialités culinaires. Fromages, charcuteries, miels, confitures, vins, jus de pommes ou encore spécialités régionales étaient proposés aux visiteurs.

Tous les habitués épiqueuriens furent présents et aucun n'aurait manqué ce rendez-vous annuel.

Ce salon a permis de valoriser le travail local et de promouvoir des produits authentiques, tout en offrant un moment de découverte ouvert à tous.

VENTE DE CHRYSANTHÈMES



À l'occasion de la Toussaint, le parvis de l'église a accueilli la traditionnelle vente de chrysanthèmes. Amélie a proposé différentes variétés de fleurs pour vous permettre de fleurir les tombes de vos proches.

Au-delà de la vente, ce rendez-vous rappelle l'attachement aux traditions et au souvenir. Les chrysanthèmes, symboles de mémoire et de respect, apportent une touche de couleur et de vie à cette période empreinte de recueillement.

Amélie vous remercie pour votre fidélité.

HALLOWEEN



L'après-midi du 31 octobre, les enfants, inscrits au préalable, se sont réunis pour célébrer Halloween autour d'activités manuelles et d'un atelier maquillage.

Après avoir parcouru les rues de Choisy, les petits monstres et sorcières se sont retrouvés pour partager leur généreuse récolte de friandises.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Ce 11 novembre, nombre de Choiséennes et Choiséens se sont réunis pour honorer le souvenir des « bleu horizon » de la Grande Guerre.

Rassemblement devant la mairie, puis direction le cimetière où une gerbe fut déposée sur la tombe de deux jeunes soldats morts pour la France. Le cortège, ainsi formé, se dirigea ensuite vers le monument aux morts. Après le traditionnel dépôt de fleurs en hommage aux disparus pour la nation, le recueillement au son de « Aux Morts », la lecture des enfants de l'école de Chartronges, et le discours du ministre des Armées lu par Monsieur Daniel Talfumier, maire de Choisy-en-Brie, tous prirent une destination inattendue !!

PLANTATION DU CÈDRE DE L'EUROPE



Quelques mois après avoir été contrainte d'abattre l'arbre de l'Europe planté en 1984, et comme promis, la municipalité a profité de la commémoration du 11 novembre pour planter un nouveau cèdre dans l'aire de jeux, rue du Puits Audion.

Étaient conviés à cette cérémonie l'ensemble de la population, les conseillers municipaux en fonction en 1984, ainsi que Madame Sophie MÉNAGE, fille du maire à l'initiative de la première plantation.

Dans cet espace, le nouvel arbre bénéficie d'une grande superficie pour s'épanouir et croître sans générer de désagréments. Qu'il soit le symbole de notre volonté de préserver notre patrimoine et de construire une Europe unie dans la paix.



BEAUJOLAIS NOUVEAU



Le troisième jeudi du mois de novembre, la salle des fêtes de Choisy-en-Brie vit, sous l'impulsion d'Animation Loisirs, l'arrivée du BEAUJOLAIS NOUVEAU.

Chaque année se pose la question fondamentale « quels seront ses arômes ? » Il vous était proposé de vous prononcer en venant goûter ce vin primeur dont la commercialisation est toujours aussi festive et attendue.

Vous étiez nombreux à répondre présents pour venir déguster ce nectar, accompagné d'une assiette anglaise, de fromage et d'une douceur sucrée.

La tombola a clôturé la soirée pour le plaisir de tous !

VENTES DE SAPINS ET JACINTHES

C'est un nouvel exploitant, Mathieu, qui a pris le relais de l'entreprise VAN DER LINDEN, pour vous permettre de choisir un sapin qui ornara votre salon pour Noël.

Le samedi 6 décembre, place de l'église, vous avez été nombreux à profiter de cette opportunité et à participer au financement de la classe nature des CP en achetant des jacinthes. Cette vente a été un vrai succès.

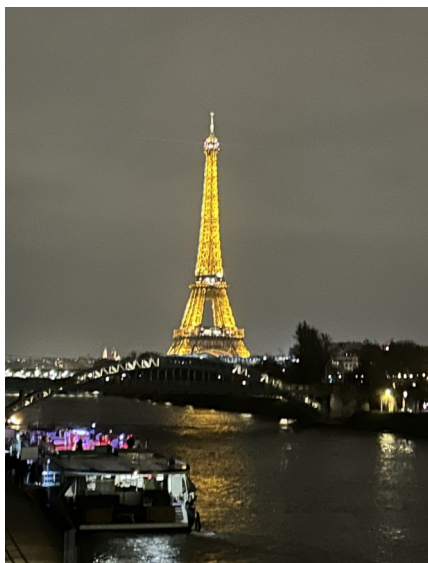
Merci à tous !



DÎNER CROISIÈRE



Samedi 6 décembre, Animation Loisirs a concocté une soirée unique et envoûtante à bord du « Capitaine Fracasse », un bateau croisière au cœur de Paris.



Une soixantaine de personnes a embarqué pour deux heures de découverte magique depuis le pont Bir Hakeim, proche de la tour Eiffel.

Ce fut l'occasion d'admirer les monuments emblématiques de la capitale, tout en savourant un dîner raffiné avec un service impeccable.

NOËL DES ENFANTS

Le samedi 13 décembre, l'ambiance de Noël régnait dans la salle des fêtes. Les enfants ont assisté au spectacle « Les contes de millenotes d'hiver et de Noël », interprété par deux comédiens de la compagnie CCDM. L'émotion était à son comble lors de l'arrivée du Père Noël, qui a distribué des cadeaux à tous les enfants présents.

Cette matinée festive s'est conclue par un moment de convivialité autour d'une collation.



LOTO FESTIF ANIMATION LOISIRS



Dans une salle comble, les participants étaient suspendus à l'énoncé des numéros sortants, espérant aligner une quine ou remplir un carton. En effet, les lots proposés lors du loto festif du samedi 13 décembre ont attiré plus d'une centaine de personnes désireuses de tenter leur chance.

La tension était palpable lors du dernier tirage pour remporter un bon d'achat de 300 €. Tous les gagnants sont repartis avec des cadeaux permettant de passer de bonnes fêtes. Merci à tous !

LES ACTIVITÉS DE L'ADMR

Différents ateliers ont été proposés à nos seniors pour leur plus grand plaisir :



*Atelier "compote de pommes"
le 23 octobre*



*Sortie aux Serres de Mériot
les 25 novembre et 3 décembre*

Tous semblaient ravis de ces initiatives et prêts à recommencer l'année prochaine.

Merci aux membres de l'ADMR pour leur investissement et pour tous ces bons moments partagés !

LE CRÉDIT AGRICOLE OCTROIE UNE SUBVENTION À L'ADMR



L'ADMR de Choisy-en-Brie s'est vu attribuer la somme de 1900€ par le Crédit Agricole Brie Picardie de La Ferté Gaucher.

Cette subvention d'initiative locale a été remise par sa directrice Madame J. TOHT afin d'acheter des tablettes numériques. Ces dernières seront proposées à nos adhérents lors des ateliers mémoire et à domicile dans le cadre de leur accompagnement.

Le président Manuel BOURET remercie chaleureusement son généreux donateur.

LE DOCTEUR BENMOUSSA DÉMÉNAGE



Dans l'attente de la réalisation de la maison médicale, le Docteur BENMOUSSA installera son cabinet à compter du 05 janvier prochain dans la salle LEGAC située dans la cour de la salle des fêtes.

AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE RENCONTRE



Afin de faciliter l'accès au stade et aux écoles pour les piétons et les cyclistes, une zone de rencontre a été créée dans la rue du Puits Audion.

Cette solution permet aux automobilistes de partager cette voie avec les marcheurs et les vélos, qui eux circulent à contresens.

Une signalisation au sol et verticale a été mise en place pour matérialiser cette voie désormais partagée où la vitesse est limitée à 20km/h.

REPLACEMENT DES CANALISATIONS D'EAU À LA BOCHETIÈRE

Dans le but d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable, le S2e77 a décidé de remplacer 680 mètres de canalisations et 24 branchements sur le hameau de La Bochetière.

C'est l'entreprise CISE TP qui a réalisé les travaux supervisés par le maître d'œuvre ICAPE.



PETITE PAUSE GOURMANDE DE SAISON POUR LES RANDONNEURS

Ce moment de convivialité est toujours très apprécié par les nombreux randonneurs de l'association Jeunes d'autrefois.

Après le vin chaud, le pain d'épice et les chocolats, tous les participants se sont donné rendez-vous pour de nouvelles randonnées début 2026.



NOCES DE DIAMANT



C'est un événement aussi rare que remarquable qui s'est déroulé dans notre mairie le 18 octobre dernier !!!

Entourés de leurs fils, de leur famille et de leurs amis, Claire et Daniel MAGNIER ont souhaité renouveler leurs vœux en célébrant leurs noces de diamant.

Soixante années de mariage et de bonheur partagé ! On ne peut qu'admirer la longévité et la solidité de ce couple.

Afin de conserver un souvenir de ces instants d'émotion, les « jeunes remariés » se sont vu décerner un diplôme et une médaille à l'issue d'une cérémonie empreinte d'émotion et de bonheur.

Félicitations et rendez-vous pour les noces de platine...

LES COLIS DE FIN D'ANNÉE



Les 18 et 19 décembre derniers a eu lieu la traditionnelle distribution des colis de Noël pour nos anciens. Cette année, les plus jeunes bénéficiaires sont nés en 1956.

Afin de pouvoir y prétendre, vous devez avoir 69 ans révolus, être inscrit sur les listes électorales et habiter la commune en résidence principale ou secondaire.

LES DÉCORATIONS DE NOËL SUR LA COMMUNE

Merci aux bénévoles qui ont décoré les barrières de sécurité et installé le sapin sur la place de l'église.

Un coup de chapeau à Jérémy et Julien qui ont réalisé deux nouveaux sujets, à savoir le cadeau géant illuminé sur la place de la Payenne ainsi que la boîte aux lettres du Père Noël dont la décoration est l'œuvre de Jean-Louis LEMAIRE.

Chaque enfant pouvait y déposer sa commande de jouets et le vieux bonhomme barbu s'était engagé à répondre à toutes les lettres avant sa tournée du 24 décembre.

D'après ce que nous ont dit les lutins, la mission est accomplie !



COLLECTE DES SAPINS

Après avoir brillé près d'un mois dans votre maison, il faut penser à vous débarrasser de votre sapin de Noël !

La collecte organisée par la municipalité se déroulera les lundis 05 et 12 janvier à partir de 8h00 sur l'ensemble de la commune. Pensez à bien le déposer sur votre trottoir afin qu'il puisse être récupéré par nos agents.

CARNAVAL 2025

Le prochain carnaval se déroulera le 14 mars 2026 avec pour thème « Le tour du monde ».

Cette année encore, chacune des quatre communes du RPI, à savoir Choisy-en-Brie, Chartronges, Leudon-en-Brie et Saint-Mars-Vieux-Maisons réalisera son propre char.

Nous réitérons donc notre appel aux volontaires de tous âges pour construire celui qui représentera CHOISY !



Alors si vous avez des idées, des dons artistiques, des matériaux à donner ou juste du temps à partager, rejoignez-nous !

Une réunion d'information est prévue le lundi 12 janvier 2025 à 19h00 à la salle RIVIERE. Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter Elodie au 06.40.21.56.49.

ENTRETIEN DES BERGES

Tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau doivent entretenir "régulièrement" la berge.

L'entretien d'un cours d'eau consiste au maintien ou la restauration de la libre circulation des eaux mais également de tout l'écosystème qu'il représente à savoir le lit et les berges, y compris les ripisylves (ensemble de la végétation qui borde un cours d'eau).

Il est très important :

- d'enlever des débris flottants ou non
- de retirer des amas de terre, de sable ou de graviers
- d'élaguer ou tailler les vieux arbres au ras du sol pour rajeunir la végétation des rives
- de faucher les végétaux aquatiques

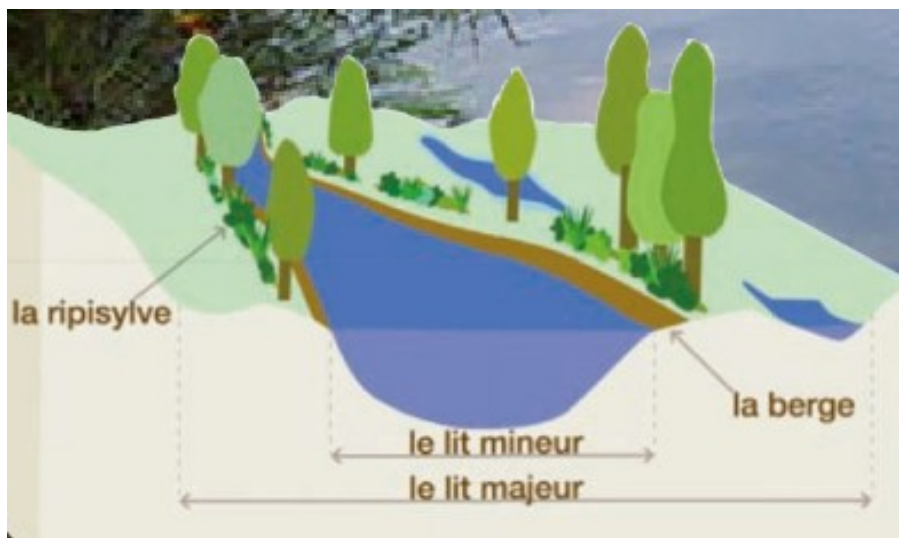
La période automne-hiver est la plus propice à ces travaux. Respectons la faune et la flore, que ce soit au niveau piscicole (période de migration et de fraie) ou au niveau de l'avifaune (nidification, élevage des jeunes...).

Si l'entretien courant ne suffit pas, des travaux de gestion ou de restauration des berges peuvent s'avérer nécessaires pour retrouver un fonctionnement normal de nos cours d'eau.

Attention, certaines interventions sont soumises à avis ou autorisation.

En cas de doute, il est important de solliciter un accompagnement technique de la Chambre d'Agriculture, du Conseil Départemental 77 (service SEPOMA) ou des services de la DDT77.

Une cartographie des cours d'eau est consultable sur le site de la préfecture de Seine-et Marne, rubrique "Eau/milieux aquatiques": <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Milieux-aquatiques/Cartographie-des-cours-d-eau>



AGENDA

17 janvier 2026 : Vœux du Maire

31 janvier 2026 : Soirée Théâtre à MONTMIRAIL organisée par ANIMATION LOISIRS

25 février 2026 : Après-midi « jeux de société » organisé par l'AMICALE SCOLAIRE

14 mars 2026 : Carnaval à Choisy-en-Brie organisé par l'AMICALE SCOLAIRE

14 mars 2026 : Soirée Carnaval organisée par l'AMICALE SCOLAIRE

11 et 12 avril 2026 : Sortie à AMSTERDAM organisée par ANIMATION LOISIRS

INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN MATERNELLE

Les enfants nés en 2023 doivent être inscrits à l'école pour la rentrée prochaine.



Pour ce faire, rendez-vous à la mairie avec une pièce d'identité des parents, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour et un justificatif de domicile.

Une fois ces documents validés, un certificat de scolarité vous sera délivré et il vous appartiendra de planifier un rendez-vous avec Monsieur PENIN, directeur de l'école, en présence de l'enfant, pour valider l'inscription.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales approchent à grands pas et les présidentielles s'ensuivront peu de temps après. C'est donc le moment de vous inscrire sur les listes électorales !

L'inscription n'est pas automatique, seuls les jeunes qui ont été recensés sur la commune sont inscrits d'office sur la liste électorale à leur majorité. Ils n'ont donc aucune démarche à faire et recevront, comme les nouveaux inscrits, leur carte électorale quelques jours avant les prochaines élections.



Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

- Si vous êtes français, vous devez fournir un justificatif de votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire...) et un justificatif de votre lien avec la commune de moins de trois mois (facture d'électricité, facture d'eau, relevé d'imposition...).
- Si vous êtes membre d'un autre pays de l'Union Européenne, vous devez donner les mêmes documents que les personnes de nationalité française ainsi qu'une déclaration sur l'honneur sur votre situation électorale.

Pour les prochaines élections municipales, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur les listes électorales par internet sur le site service-public.fr jusqu'au 4 février 2026, ou en vous rendant à la mairie jusqu'au 6 février 2026. Pour certains cas très particuliers, ce délai peut-être reporté au 5 mars 2026.

Je tiens sincèrement à remercier les membres de la commission Communication qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour l'élaboration de ce bulletin municipal durant ces six dernières années, sans oublier Chantal, notre «reporter photos», et toutes celles et ceux, qui, dans l'ombre, y ont contribué.

Ensemble, nous avons suivi l'histoire de notre commune, partagé ses anecdotes, ses événements et ses petits rituels qui en font tout son charme.

J'espère que ce « petit journal », comme on l'appelle régulièrement, vous aura divertis, intéressés et que chacun aura pris autant de plaisir à le lire que nous avons eu à le préparer.

Grégory PHILIPPE, adjoint en charge de la Communication